Définition

Construction ou structure dont la hauteur est importante par rapport à ses dimensions au sol.

Règle d'interprétation

Localisée le plus souvent en milieu forestier et en un point culminant.
Généralement à proximité d'un petit bâtiment et d'un chemin y donnant accès.
Y assimiler la tour de protection contre les feux de forêt et la tour d'observation du paysage.
En exclure la tour de télécommunication et le phare.

Particularité de saisie

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie

Discret ☐ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie	0		
Largeur			
Longueur			
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
05630001000	42	3	0	80

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme					
Annotation					
Objet ponctuel	TOUR				

Corps — variable — fixe

Toponyme

Annotation

Réseau

Hydrographique ☐

Routier ☐

Ferroviaire ☐

Énergétique ☐

Hypsométrie

Élévation ☐

Surface d'exclusion ☐

Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

HQ ☐ MRN ☐

SCQ ☐ MTQ ☐

CTOP ☐

Notes de l'usager
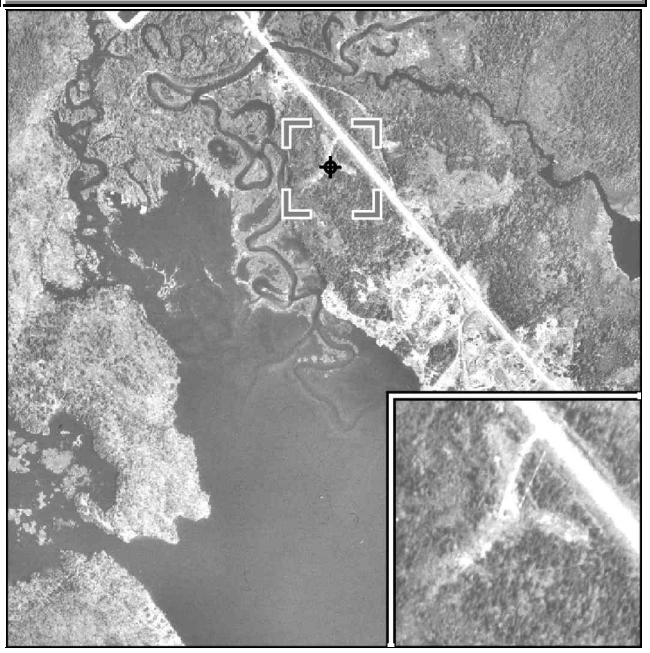
Diagramme de représentation